

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 268 du 28 février 1050.

n° 268

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

28 février 1950

Numéro JO

n° 2 du 28/02/1950

Date du numéro

28 février 1950

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret dn 18 juin 1884

**Vu**le contrat en date du 1er mars 1047 engageant M. ilïaymond (Paul), en qualité de coît dncteur de travaux d'agriculture et l'avenant n° 2 en date du 23 mai 1940; Attendu que le contrat susvisé n'est pas renouvelé

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

La décision n° 254 du 18 avril 1949 accordant un passage gratuit pour Paris à M. Raymond (Paul) est et demeure rapportée. Art, 2. —M. Raymond (Paul), dont le contrat est arrivé à expiration, cessera ses fonctions pour Compter du 1er mars 1950 et percevra, avant son départ, une indemnité égale à un mois et demi de rémunération.

#### Art. 3

La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

**Le Gouverneur, P.-H. SIRIEX.**